

Appel à projets Artistiques en inspiration des “Résidences d’Artistes” au sein d’



Espace Entreprise
Centre d’Affaires
Montpellier

Le contexte

ESPACE ENTREPRISE GAROSUD (à Montpellier Garosud, au sud-ouest) et ESPACE ENTREPRISE MILLÉNAIRE (à la jonction de Montpellier et Castelnau-le-Lez, à l’est) sont deux centres d’affaires créés par Nicolas Dulion, entrepreneur visionnaire, passionné et résolument coopératif... et également grand amateur d’art.

Dans les chiffres, ESPACE ENTREPRISE GAROSUD est le plus grand centre d’affaire d’Occitanie : 20 000 m² de terrain, 9 000 m² de bâtiments, 100 bureaux équipés, 70 locaux d’activités et de stockage, de nombreux services, et bien plus encore.

Dans la pratique, c’est aussi l’un des plus humains, des plus conviviaux, où les valeurs de partage et de communauté sont concrètement mises en pratique :

- Un restaurant, une salle de sport et une crèche pour prendre soin de soi et des siens,
- Le « Club LR », ouvert à tous, offre des formations et des rencontres enrichissantes entre professionnels de tous horizons,
- Des services d’aide à l’implantation et de conseil en gestion favorisent la réussite des entreprises installées,
- La flexibilité des contrats les accompagne dans leur croissance comme dans leurs moments plus difficiles.

(Voir aussi : photos et informations complémentaires sur ESPACE ENTREPRISE en page 8).

Dans cet environnement aussi humain qu’entrepreneurial, l’art joue plusieurs rôles :

Le Directeur Nicolas Dulion est amateur d’art et membre de « MÉCÈNES DU SUD ».

Il acquiert régulièrement des œuvres à titre personnel et professionnel, pour les exposer et les partager avec les équipes, locataires et visiteurs d’ESPACE ENTREPRISE.

Le nouveau bâtiment de bureaux inauguré en 2018 a été aménagé et décoré par la créatrice DYSABO pour en faire bien plus qu’un espace de travail : un lieu de vie, de convivialité et d’épanouissement où les couleurs, les formes, les matières, bref l’esthétique et l’ergonomie, stimulent une productivité positive.

Aujourd’hui, ESPACE GAROSUD va au-delà en proposant à des artistes un échange de biens et services inspiré des Résidences d’Artistes, détaillé dans les pages suivantes.

Nota 1 : La démarche solidaire d’Espace Entreprise inclut une préférence aux prestataires locaux dans toutes ses actions. **Une forte priorité sera donc donnée aux artistes ayant un ancrage « local »** sous une forme ou une autre : voir page 5.

Nota 2 : ESPACE ENTREPRISE confie la coordination de l’opération à l’entreprise coopérative ARTS & CIE¹, spécialisée dans les solutions artistiques dédiées aux entreprises. **Pour cette raison, merci de ne pas contacter ESPACE ENTREPRISE directement.**

¹ Voir présentation en page 10

Un échange de prestations inspiré des Résidences d'Artistes

En inspiration des résidences d'Artistes, ESPACE GAROSUD propose de fournir :

- Un local de type « atelier » pour une durée à convenir (idéalement de 1 à 3 mois, l'objectif étant de faire circuler les idées et les énergies).
Plusieurs superficies possibles, de 70 m² (+ mezzanine de 30 m²) à 200 m².
- Équipement du local :
 - o Point d'eau (évier)
 - o Électricité
 - o Internet filaire (prise Ethernet)
- Accès 7j/7, 24h/24
- Accès facile : à proximité immédiate de l'A9, sortie « Montpellier Ouest ». Stationnement facile et gratuit. Accès des véhicules jusque devant l'atelier. Tramway Ligne 2 à 15 minutes à pied, bus « La Ronde » à 15 minutes à pied.

Et en échange...

L'artiste évolue, travaille et crée de façon totalement libre.

L'unique contrepartie demandée est la création d'une ou plusieurs œuvres spécialement pour ESPACE GAROSUD, avec une grande liberté laissée à l'artiste.

Il lui est uniquement demandé d'associer son inspiration aux éléments suivants :

- La thématique « ART et ENTREPRISE ».
Par exemple (non exhaustif !) : apports mutuels, synergies ou oppositions, etc.
- La vision de l'artiste sur ESPACE GAROSUD (le centre d'affaires, son ambiance, les entreprises installées et leurs métiers, les visiteurs, les équipes...).

Voir en page suivante plus de détail sur les œuvres souhaitées.

Les conditions « contractuelles » :

Le principe est de fournir le local et les charges locatives (eau, électricité, internet...) à coût zéro pour l'artiste.

Comme dans tout échange de biens et services respectueux des lois et de chacun, des factures seront émises, mais elles « s'équilibreront » et l'artiste n'aura donc pas de coût net à supporter.

Un contrat de location temporaire sera établi entre l'artiste et ESPACE GAROSUD.

Aucune assurance n'est demandée pour le local. Une attestation de responsabilité civile suffit.

Les œuvres attendues / la mission de l'artiste

Tous les arts, toutes les techniques sont bienvenus.

Les seules restrictions découlent :

- Des possibilités d'**exposition** des œuvres remises à ESPACE GAROSUD : voir ci-après.
- Du **respect** dû aux occupants voisins : le travail de l'artiste ne doit pas produire de nuisances (bruit excessif, odeurs fortes se propageant en dehors de l'atelier, stockage « sauvage » dans les parties communes, etc....).
Un bruit « raisonnable » (travail sur le métal par exemple) est accepté puisque les locaux accueillent des artisans, par nature moins "silencieux" qu'un travail de bureau.

Supports – Formats – Medium :

3 possibilités, détaillées ci-dessous, s'offrent aux artistes :

- les œuvres « libres »
- l'œuvre « Enseigne »
- l'œuvre « Totem »

« Œuvres libres »

Elles seront exposées au sein d'ESPACE ENTREPRISE, dans des lieux accessibles à tout public : bureaux accessibles au public, espace co-working, salles de réunion, parties communes...

Il peut être difficile d'exposer des grands formats (au-delà de 120 x 200 cm pour une œuvre plane) et des œuvres en volume : merci de nous consulter... ou de choisir l'« Œuvre Enseigne » ou l'« Œuvre Totem » (ci-dessous).

Les « œuvres libres » seront exposées en intérieur, dans des espaces à l'accès contrôlé mais sans surveillance permanente. Ainsi, si vos œuvres présentent certains éléments "fragiles" ou "détachables", pouvant être endommagés ou dérobés par des indéclicats, merci de le préciser pour que nous étudions des possibilités d'exposition plus protégée.

« Œuvre Enseigne »

Œuvre exposée en extérieur, au-dessus de la porte d'entrée principale du bâtiment d'accueil d'ESPACE GAROSUD.

Format approximatif : 12 m²

Contraintes : l'œuvre étant visible de la voie publique, elle est soumise à certaines contraintes réglementaires. Celles-ci seront communiquées aux artistes présélectionnés sur leur présentation générale et souhaitant ébaucher un projet.

Voir photo en page 7

« Œuvre Totem »

Œuvre extérieure, à l'entrée de l'un des deux parcs de bureaux et ateliers.

Format approximatif : environ 2 m de haut

Contraintes : l'œuvre étant visible de la voie publique, elle est soumise à certaines contraintes réglementaires. Celles-ci seront communiquées aux artistes présélectionnés sur leur présentation générale et souhaitant ébaucher un projet.

L'œuvre devra permettre un scellement solide au sol afin de la garantir contre le vol.

Voir photo en page 7

Calendrier

Dates d'entrée idéales :

Octobre 2018

Janvier 2019

Avril 2019

Durée : de 1 à 3 mois.

N'hésitez pas à nous soumettre vos préférences et contraintes pour d'autres dates et durées.

Les dossiers de candidatures peuvent être envoyés à tout moment et seront étudiés au fur et à mesure de leur réception.

Comment être candidat ?

Œuvres libres : les artistes candidatent par la remise d'un dossier général de présentation et d'une simple note d'intention concernant l'œuvre à venir.
Il n'est pas demandé de projet détaillé ou de maquette.

ESPACE ENTREPRISE et ARTS & CIE prendront contact avec les artistes pressentis ; la collaboration pourra ensuite débiter rapidement si nos objectifs et contraintes convergent.

« Œuvre Enseigne » ou « Œuvre Totem » : Sélection en 2 étapes :

- Comme pour les « œuvres libres », l'artiste candidate tout d'abord par un dossier général de présentation et une simple note d'intention concernant l'œuvre à venir.
- ESPACE ENTREPRISE et ARTS & CIE effectueront une présélection de 2 à 4 artistes. Ceux-ci pourront alors échanger davantage et développer un avant-projet et un budget.

ESPACE ENTREPRISE et ARTS & CIE entendent ainsi ouvrir l'appel à projets à tous, sans contraindre chacun à investir temps, énergie (voire moyens matériels) trop en amont et « à l'aveugle ».

Le dossier de candidature doit être composé de :

- Une copie recto verso de votre pièce d'identité
- Une lettre de candidature
- Un curriculum vitae ou une biographie
(*forme libre, l'unique prérequis étant d'apporter les informations couramment attendues de ce type de document sur votre parcours professionnel et artistique*)
- Le dossier de candidature (page 11 et 12) rempli
- Une présentation de vos créations artistiques antérieures incluant :
 - o visuels,
 - o dates,
 - o explicatifs (au choix : le contexte, l'objectif, le commanditaire, etc.)
- Quelques indications concernant l'œuvre à réaliser pour ESPACE GAROSUD, sous forme libre : *note d'intention, croquis, référence à d'autres œuvres, etc...*
- Facultatif : tout document que l'artiste jugera utile à l'explication de son parcours ou de ses motivations.
- La cession des droits par l'artiste.

Envoi des candidatures :

- Les dossiers de candidature peuvent être envoyés à tout moment et ils seront étudiés au fur et à mesure de leur réception.
- **Le dossier de candidature doit être envoyé à ARTS & CIE.**
 - SOIT par courrier simple Arts & Cie - 48 rue Claude Balbastre - 34070 Montpellier
 - SOIT par email à info@arts-et-cie.coop
- Les dossiers envoyés directement à ESPACE GAROSUD ne seront pas pris en compte.
- Chaque dossier devra parvenir de façon groupée et ordonnée :
 - "Groupée" = en un unique envoi.
 - Pour les pièces jointes "lourdes", ARTS & CIE recommande l'utilisation de systèmes gratuits de téléchargement (« wetransfer », « mailbigfile », etc.).
 - "Ordonnée" = l'artiste veillera à nommer les pièces jointes de façon compréhensible, et à regrouper si possible plusieurs pages en un même document (pdf par exemple)
- ARTS & CIE s'engage à accuser réception par email de chaque dossier reçu. Chaque artiste est vivement encouragé à veiller à la réception de cette confirmation et à contacter ARTS & CIE s'il ne la recevait pas.

Conditions de validité :

- L'artiste doit justifier d'un **ancrage local** : par exemple un certain nombre d'années de vie et/ou d'activité à Montpellier et ses environs larges (\pm 60 km... sans être rigide bien sûr !).
- Les dossiers ne respectant pas l'une des conditions de ce document (en particulier, les dossiers incomplets) pourront ne pas être examinés.

Néanmoins, fidèle à sa vocation d'accompagnement des artistes vers le marché des entreprises, ARTS & CIE s'engage à informer les candidats dont le dossier serait incomplet, afin de leur permettre de le compléter et de maximiser ainsi leurs chances d'être retenus.

Ainsi, chaque artiste recevra, dans les 10 jours suivant l'Accusé de Réception du dossier, un email séparé lui confirmant que son dossier est suffisamment complet pour être examiné ou lui demandant les pièces faisant défaut. Chaque artiste est vivement encouragé à veiller à la réception de cette confirmation et à contacter ARTS & CIE s'il ne la recevait pas.

La sélection

- La sélection sera effectuée par Nicolas DULION, Directeur d'ESPACE ENTREPRISE, avec l'appui de sociétaires d'ARTS & CIE (professionnels, artistes et amateurs d'arts).
- ARTS & CIE est missionné par ESPACE ENTREPRISE pour coordonner la sélection et est donc libre de ne pas lui présenter certains dossiers.
ARTS & CIE n'est pas tenu d'en justifier les raisons, mais s'efforcera néanmoins de le faire s'il juge que cette information peut être utile à l'artiste pour ses présentations ultérieures.
- ARTS & CIE informera chaque artiste par email de l'issue finale de la sélection.
Ni Arts & Cie, ni ESPACE ENTREPRISE n'est tenu de justifier ces décisions. ARTS & CIE s'efforcera néanmoins de le faire s'il juge que cette information peut être utile à l'artiste.

Des questions ?

ARTS & CIE a pour vocation de favoriser les échanges créatifs et productifs entre les Artistes et les Entreprises.

À ce titre, ARTS & CIE accompagne les artistes et défend leurs intérêts : nous sommes donc à votre disposition pour toute information et explication...
... dans la mesure où elle ferait défaut dans cet appel à candidature.

Nous vous invitons donc à bien le lire avant de nous contacter, pour vous assurer que votre question n'y trouve pas sa réponse... Merci !

À la condition ci-dessus, toute question est bienvenue par email : info@arts-et-cie.coop
Nous ne manquerons pas de vous recontacter par téléphone pour mieux y répondre.

Implantation prévue pour l'œuvre « Enseigne »



Implantation prévue pour l'œuvre « Totem »



Présentation complémentaire d'ESPACE ENTREPRISE

- Voir présentation principale en première page
- Consultez le site internet d'Espace Entreprise : <http://www.espace-entreprise.pro/>

Quelques photos





Présentation d'Arts & Cie

ARTS & CIE met **l'Art au service des Entreprises** (et autres acteurs économiques) et, inversement, met **les Entreprises au service de l'Art et des Artistes**.

Ainsi, ARTS & CIE conçoit et met en œuvre des opérations intégrant une œuvre d'art ou l'intervention d'un artiste comme réponse à des besoins que les entreprises traitent habituellement autrement.

Par exemple :

- Des locaux d'entreprises plus beaux, plus accueillants, plus propices à de saines et valorisantes conditions de travail, en y intégrant des œuvres d'art ou une approche artistique globale,
- Des opérations de communication avec un supplément d'âme : événementiel autour d'un vernissage, communication sur le parrainage d'un artiste, etc.,
- Des formations du personnel plus riches de sens et d'humanité par l'intervention d'un artiste (formation par le théâtre, formation-action incluant un atelier artistique, etc.),
- Des actions de motivation, cohésion du personnel, une démarche RSE (Responsabilité Sociale de l'Entreprise) par la réalisation d'une œuvre collaborative,
- Parrainage et Mécénat d'Artiste ou d'événement artistique,
- Etc.

Le plus souvent, les missions d'ARTS & CIE sont élaborées « sur-mesure » à partir des problématiques et besoins de chaque entreprise.

ARTS & CIE propose aussi aux artistes des services pour alléger et optimiser leurs contraintes « accessoires » à la création :

- obligations administratives,
- organisation pratique et logistique
- questions légales et juridiques
- opportunités de rayonner et de vendre.

ARTS & CIE est une SARL (Société A Responsabilité Limitée) et une **Scic (Société Coopérative d'Intérêt Collectif)**.

N'étant ni une association, ni une structure d'intérêt général, ARTS & CIE perçoit des rémunérations, la plupart financées par les Entreprises pour lesquelles elle intervient. Toutefois, en tant que Scic, les gains éventuels sont systématiquement réinvestis dans des projets ultérieurs.

ARTS & CIE est composé de responsables d'entreprises, d'artistes et d'amateurs d'art. Son fonctionnement est 100% démocratique : une personne = une voix, quel que soit le nombre de parts sociales et le capital détenus.

Ne soyez pas étonnés si vous « googlelisez » ARTS & CIE sans nous trouver : notre site web est en construction et internet parle peu de nous pour l'instant car notre activité est récente.

Présentation de l'artiste

Nom de l'artiste, du groupe ou de la structure	
Si groupement, nombre de personnes	
Adresse	
Téléphone E-mail	
Site Internet	
Principales réalisations comparables en précisant pour chacune : - lieu de réalisation (ville et département) - format <i>(Privilégiez vos réalisations en Occitanie)</i>	<i>UNIQUEMENT si vous candidatez pour l'œuvre Enseigne ou l'œuvre Totem. Et même dans ce cas : inutile de remplir cette case si ces réalisations ressortent clairement dans votre book</i>

Ajoutez des pages si besoin pour présenter vos réalisations.

Présentation du projet

Titre de votre projet (facultatif) :

Résumé de votre projet :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Vos contraintes :

.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

Engagement

Je soussigné(e),, certifie l'exactitude des informations fournies.

Je certifie en outre n'être lié par aucun contrat qui affecterait les conditions dans lesquelles de création et de livraison de l'œuvre créée, sur aucun plan (légal, financier, pratique notamment).

Fait le à

Signature

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant (loi « Informatique et Libertés » du 6 janvier 1978). Pour toute demande, utilisez les contacts « Arts & Cie » indiqué pour la remise des dossiers.